

N° de dossier

Remis le

Inscription payée le

Cadres réservés à l'assistante sociale

Demande d'aide à la mobilité étudiante

Aide indirecte du Conseil Social

Année académique 2018-2019

Il est à remettre en mains propres à l'assistante sociale, au minimum 15 jours avant le départ.

Nom :
Prénom :

Lieu de naissance :
Date de naissance :
Nationalité :

CAMPUS

- TECHNIQUE
- ECONOMIQUE
- PEDAGOGIQUE
- SOCIAL

IMPLANTATION

- Mons
- Tournai

SECTION

- Biotechnique Electronique Informatique
- Techniques graphiques
- Sciences de l'ingénieur industriel à finalité
- Assistant de Direction Droit Tourisme
- Educateur spécialisé Instituteur primaire
- Instituteur préscolaire Régent
- Assistant social Conseiller social Ingénierie sociale

ANNEE

- BAC1
- BAC2
- BAC3
- MASTER1
- MASTER2

ADRESSE LEGALE n°-rue-code postal-ville

ADRESSE DU KOT

TELEPHONE PORTABLE ET MAIL

Tél :

Mail :

COORDONNEES BANCAIRES PERSONNELLES

Compte Belge :
Compte Français : IBAN :

BIC :

SITUATION SOCIALE ET FAMILIALE

- Tu n'as pas de revenus et tu es à charge de : tes deux parents - ta mère - ton père - autre :
- Tes parents sont : mariés - séparés ou divorcés depuis : un de tes parents est décédé en :
- Tu vis seul(e) et tu te prends en charge seul(e) grâce à un job ou à des aides sociales (à justifier)
- Tu vis avec quelqu'un : ta compagne - ton compagnon - ton mari - ton épouse
- Tu as un ou plusieurs enfant(s) à charge (préciser ci-dessous)

Personnes faisant partie de la famille : père, mère, frères et sœurs, grand-parent (époux(se), compagnon, fils-fille si tu es toi-même parent)...

Nom, prénom,	Age	Lien de parenté	Que fait-il ? (études – travail)

SITUATION FINANCIERE DE TES PARENTS

	<input type="checkbox"/> PERE <input type="checkbox"/> BEAU-PERE Profession :	<input type="checkbox"/> MERE <input type="checkbox"/> BELLE-MERE Profession :		
REVENUS MENSUELS			DEPENSES MENSUELLES	
salaire			loyer	
allocations de chômage			crédit hypothécaire	
RIS (Belgique) ou RSA (France)			pension alimentaire	
pension de retraite			frais médicaux non remboursés	
pension de veuvage			médiation de dettes	
indemnités de maladie			autres	
indemnités d'invalidité				
allocations familiales				
APL (France)				
pension alimentaire				
autres revenus (loyer, ...)				

Tes parents sont-ils en médiation de dettes ? oui non Si oui, ampleur de la dette :

TA SITUATION FINANCIERE

REVENUS MENSUELS		DEPENSES MENSUELLES	
salaire job d'été		loyer du kot	
salaire job à l'année		charges (eau-électricité-chauffage)	
allocations de chômage		connexion internet	
allocations familiales		abonnement train ou bus	
APL (France)		carburant si déplacement en voiture	
RIS (Belgique) ou RSA (France)		covoiturage	
pension alimentaire		frais liés aux études	
bourse du SAE (Belgique) : par an		frais de nourriture	
bourse du CROUS (France)	par an : par mois :	frais d'entretien et de loisirs	
prêt étudiant par mois		prêt étudiant : total emprunté	
aide des parents		frais d'inscription à la mutuelle	
aide du cohabitant		autres frais	
autres			
TOTAL		TOTAL	

IMPORTANT

Je déclare sur l'honneur que les informations transmises sont exactes et conformes à ma situation actuelle.

Je m'engage à aviser le service social de toute nouvelle donnée qui en modifierait la teneur. J'ai conscience que d'autres étudiants sont aussi dans le besoin et que le budget du Conseil Social doit être géré au mieux et de manière équitable. Ne pas être sincère reviendrait à priver d'autres personnes en situation plus délicate que la mienne, ce que je ne souhaite évidemment pas. Je suis également informé(e) que l'aide reçue pourrait m'être réclamée en cas d'abus de ma part.

J'ai bien pris connaissance des conditions d'octroi de l'aide : documents à remettre, délais, renouvellement, aide alimentaire ...

Date :

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé » :

- Une copie des fiches de salaire des trois derniers mois de travail des parents ;
- Une preuve de paiement du loyer du domicile des parents (reçu ou extrait de compte, contrat de bail ou de crédit hypothécaire) ;
- Une preuve de paiement du loyer du kot (reçu ou extrait de compte et contrat de bail) ;
- La copie des factures de gaz, d'électricité et d'eau du kot ;
- Une preuve du montant de la ou des pension(s) alimentaire(s) (jugement, extraits de compte) ;
- Une copie de l'abonnement scolaire (bus et/ou train) ;
- Une copie du récépissé d'envoi de la demande de bourse d'études ;
- Une copie des fiches de salaire en cas de job étudiant ;
- Une copie de la décision du juge ou du médiateur en cas d'endettement ;
- La preuve de paiement de l'inscription à la Haute Ecole (extrait de compte) ;
- Une attestation de l'inscription du (des) frère(s) et/ou sœur(s) dans l'enseignement supérieur ;
- Une attestation de maladie-invalidité à plus de 66 %.
- Attestation sur l'honneur concernant :

Ainsi que, pour les étudiants belges et hors CEE :

- Une attestation des revenus de remplacement des parents : pension de retraite, pension de survie, allocations de chômage, indemnités d'invalidité ou d'incapacité, indemnités de rupture, C.P.A.S... ;
- Une composition de famille auprès de l'administration communale ;
- Une copie du dernier Avertissement extrait de rôle des parents ;
- Une attestation du revenu d'insertion sociale accordé par le CPAS ;
- Une preuve de réception des allocations familiales (extrait de compte) ;
- Une copie de la carte bancaire de l'étudiant ;
- Une preuve de réception de l'aide du garant (extrait de compte).

Ainsi que, pour les étudiants français :

- Une attestation des revenus de remplacement des parents : pension de retraite (+ retraite complémentaire), pension de réversion, allocations de chômage, indemnités d'invalidité ou d'incapacité, indemnités de rupture, RSA ;
- une attestation de la mairie concernant l'identité des personnes qui vivent sous le même toit ou, à défaut, une attestation sur l'honneur établie par le chef de famille ;
- une copie du livret de famille ;
- Une copie du dernier Avis d'Imposition ;
- Une preuve de réception (ou de fin de droit) des allocations familiales de l'APL, l'API, la Paje, des parents et/ou de l'étudiant ;
- Une copie du contrat de prêt étudiant et de la preuve du remboursement des intérêts ;
- Un relevé d'identité bancaire de l'étudiant avec le code IBAN et le code BIC ou SWIFT ;
- Une copie de la carte bancaire de l'étudiant si compte en Belgique.

Louise Bouko, assistante sociale - 0492/73.36.44 - louise.bouko@heh.be

Entretiens sur rendez-vous ou lors des permanences :

Campus Pédagogique : lundi de 8h à 12h30 et de 13h à 15h – Jeudi de 8h à 12h30 et de 13h à 15h

Campus Social : mardi de 8h à 12h30 et mercredi de 13h à 16h

Campus Technique : mardi de 13h à 16h - mercredi de 8h à 12h30 et vendredi de 8h à 12h

Renseignements concernant ta mobilité

LIEU DE STAGE

Dénomination de l'institution, de l'école, de l'entreprise :

N° Rue :

Téléphone :

Email :

DATES DE DEPART ET DE RETOUR

Date de départ :

Date de retour :

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU STAGE AU SEIN DU CAMPUS

Je soussigné :

Atteste que Monsieur – Mademoiselle

A reçu l'autorisation pour partir en mobilité dans le cadre de son cursus scolaire aux dates suivantes :

du au

Date et signature